



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE  
ACTION DE L'ETAT EN MER



Fort-de-France, le 13 OCT. 2015  
N° 132 CZM/AEM/NP

COMMANDEMENT DE LA  
ZONE MARITIME ANTILLES

*Action de l'Etat en Mer*

Dossier suivi par : SM Goujas  
Tél : 05 96 39 50 59

Le contre-amiral Olivier Coupry  
Commandant de la zone maritime Antilles

à

*Destinataires « in fine »*

OBJET : Avis aux navigateurs n° **010/15**.

MARTINIQUE – MADIANA (SCHOELCHER)

LES USAGERS DE LA MER SONT INFORMES DE LA PRESENCE D'UN VOILIER COULE A LA POSITION  
14°36,369'N – 061°05,787'W (WGS 84).

IL S'AGIT D'UN VOILIER DE TYPE KETCH (2 MATS) NOMME « ADEN ASKELL ».

L'ÉPAVE SE SITUE A ENVIRON 100 METRES DU RIVAGE. ATTENTION, LES MATS DEPASSENT HORS DE  
L'EAU.

Cet AVINAV annule et remplace l'AVURNAV 1147/15.

Pour le commandant de la zone maritime et par délégation,  
Le commissaire en chef de 2ème classe Sébastien Maveyraud  
Chef de la division « action de l'Etat en mer » aux Antilles.

DESTINATAIRES :

- SHOM
- DM FDF
- DM PTP
- CROSSAG
- DOUANES FDF
- PHARBAL FDF
- PHARBAL PAP
- PILOTAGE FDF
- PILOTAGE PTP
- CZM GUYANE
- PORT FDF
- PORT PTP
- COMGEND FDF
- COMGEND PTP
- VENTOSE
- GERMINAL
- DUMONT D'URVILLE
- VIOLETTE
- MAITO
- LA CAPRICIEUSE
- LA GRACIEUSE
- PREFECTURE FDF (Cellule COMM)

COPIES :

- EMIA Cellule Mer
- DIVISION AEM
- Archives